



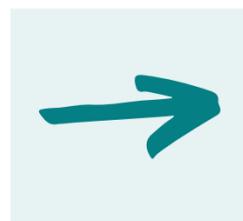
Comité de Pilotage 5 - SRC NA

Objectifs, orientations,
mesures

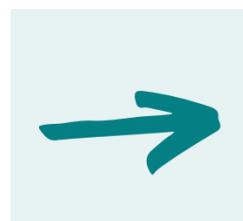
9 DÉCEMBRE 2022

Objectifs, orientations, mesures

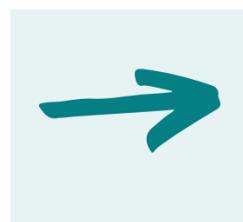
Ordre du jour



Rappel réglementaire



Avancement



Exemples





Rappel réglementaire

ARTICLE R.515-2.II DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

« Compte tenu du scénario d’approvisionnement retenu, le rapport fixe, ensuite, les dispositions prévoyant :

3° Les objectifs :

- a) Quantitatifs de production de ressources minérales primaires d’origine terrestre
- b) De limitation et de suivi des impacts de carrières

4° Les orientations en matière :

- a) D’utilisation rationnelle et économe des ressources minérales primaires ;
- b) De remise en état et de réaménagement des carrières ;
- c) De logistique, notamment pour favoriser le recours à des modes de transport dont l’impact sur le changement climatique est faible ;

ARTICLE R.515-2.II DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

5° Les mesures nécessaires :

- a) A la préservation de l'accès aux gisements d'intérêt régional ou national afin de rendre possible leur exploitation ;
- b) A l'atteinte des objectifs des plans de prévention et de gestion des déchets prévus à l'article L.541-11, en termes de recyclage et de valorisation des déchets permettant la production de ressources minérales secondaires ;
- c) A la compatibilité du SRC avec les dispositions des SDAGEs et des SAGEs et avec les règlements de ces derniers, s'ils existent ;
- d) A la prise en compte du schéma régional de cohérence écologique, s'il existe ;
- e) Au respect des mesures d'évitement permettant d'éviter, de réduire ou, le cas échéant, de compenser les atteintes à l'environnement que la mise en œuvre du schéma régional est susceptible d'entraîner ;



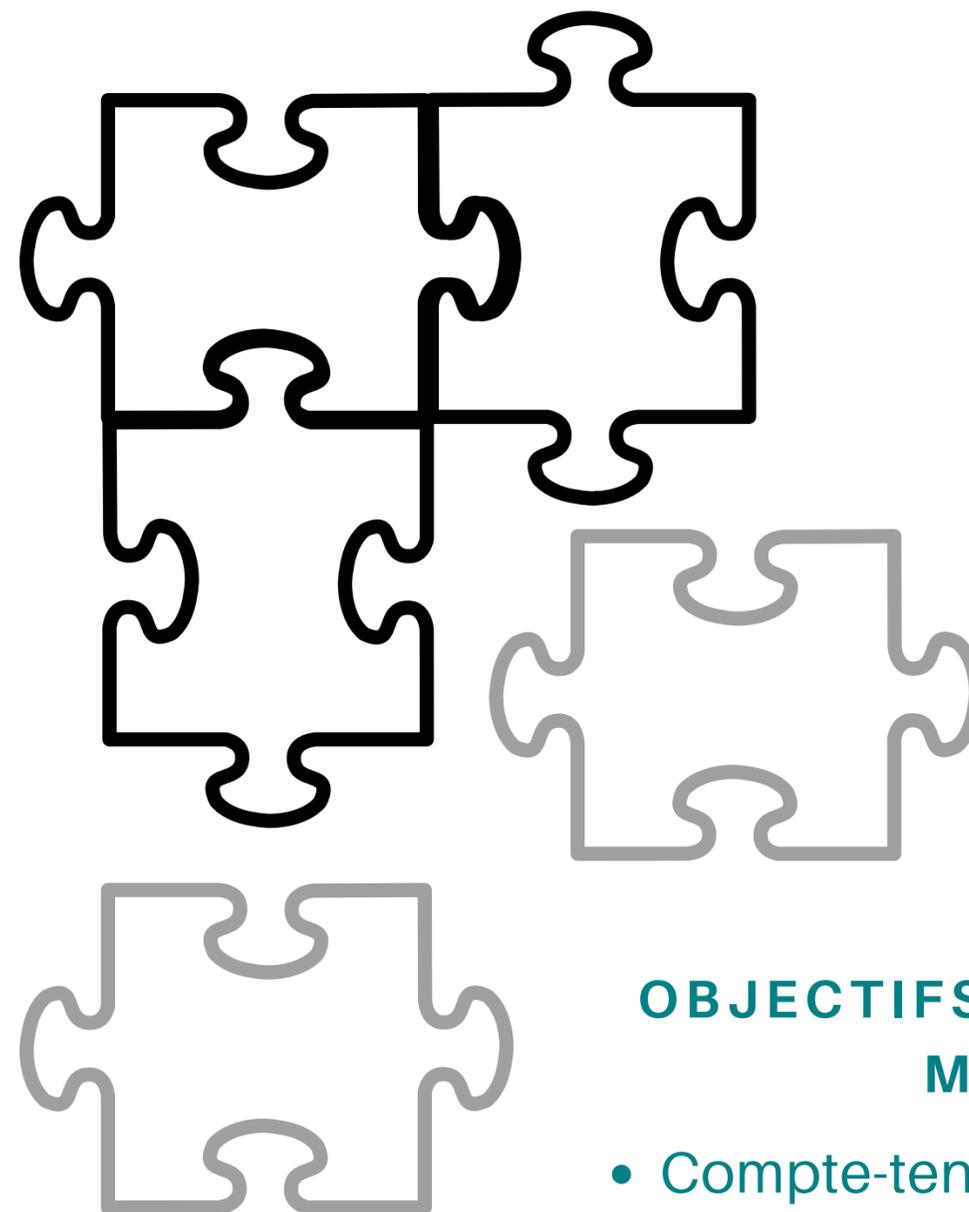
Avancement

LA DERNIÈRE PIÈCE CONSTITUTIVE...

LE DIAGNOSTIC INITIAL

L'ANALYSE DES ENJEUX

L'ANALYSE PROSPECTIVES DES BESOINS
EN RESSOURCES MINÉRALES À HORIZON
2035



SCÉNARIOS
D'APPROVISIONNEMENT : EN
COURS ...

**OBJECTIFS, ORIENTATIONS,
MESURES**

- Compte-tenu des différentes parties du SRC

PREMIER GT LE 23 NOVEMBRE 2022

- Initiation des travaux d'élaboration
- Echanges sur les thématiques à intégrer aux Objectifs, Orientations et Mesures (OOM)
- Echanges sur l'organisation des travaux en GT sur la fin d'année 2022 et en 2023 :
 1. élaboration par la DREAL d'une proposition d'OOM
 2. appel à contribution auprès de l'ensemble des membres du COPIL SRC
 3. Intégration des propositions des membres du COPIL au projet d'OOM et phase de concertation.

THEMATIQUES A INTEGRER AUX OBJECTIFS, ORIENTATIONS ET MESURES

Un Approvisionnement en quantité, économe et rationnel

- **Subvenir aux besoins** des bassins de consommation
- Sécuriser l'accès aux **GIR/N**
- Articulation avec les **documents d'urbanisme**
- Optimiser l'utilisation des **ressources minérales primaires**
- Valoriser le réemploi, la substitution, le recyclage et l'utilisation de **ressources minérales secondaires**
- Maîtriser la **surqualité**

Limitation et suivi de l'impact des carrières en matière de :

- biodiversité
- ressource en eau
- paysages
- patrimoine géologique et bâti
- agriculture et sylviculture

Valoriser les bonnes pratiques et initiatives des filères d'extraction dans ces domaines

THEMATIQUES A INTEGRER AUX OBJECTIFS, ORIENTATIONS ET MESURES

Limitation des émissions de GES

- Approvisionnement local
- Modes de transports moins émetteurs (route, fer, bateau)
- Utilisation de techniques et d'engins moins polluants (process industriel)
- Utilisation de béton bas carbone

Remise en état des carrières

- Vocation des remises en état (espaces naturels, agricoles, loisirs, énergétique...)
- Des projets adaptés au regard de l'état initial et des caractéristiques du territoire
- Des projets adaptés aux besoins des territoires



Exemples

OBJECTIFS

Des objectifs à l'échelle de la filière régionale

2 grands objectifs :

- Afin d'avoir une production suffisante, économe et rationnelle en ressources primaires
- Afin de limiter les impacts de la filière

Des sous-objectifs :

Exemple :

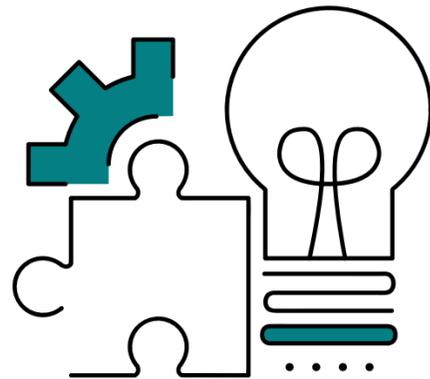
Un sous-objectif de réduction globale des émissions de GES de la filière en Nouvelle-Aquitaine
(en lien avec la SNBC)

suivi et estimé à l'aide des flux de matériaux

Au sein des objectifs :

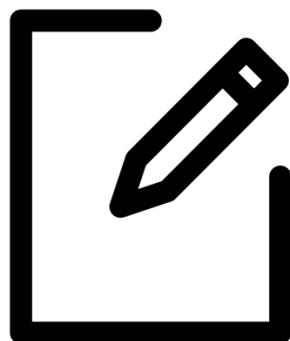
- des mesures et des orientations afin d'atteindre les objectifs
- intégrant le contexte réglementaire, des indicateurs de suivi et les acteurs ciblés

NB : certaines mesures peuvent être liées à l'acquisition de connaissances



PROPOSITION DES ITEMS AUX
MEMBRES DU GT COURANT DÉCEMBRE

RECUEIL DES PROPOSITIONS COURANT
JANVIER



PREMIÈRE RÉDACTION DÉBUT 2023



ORGANISATION DE GT ET DE
CONSULTATIONS

A SUIVRE

...